

Formulaire d'examen de l'évaluation environnementale	
Exploitant	Seitel Canada Ltd.
Activité	Levés sismiques marins 2D/3D/4D par bateau avec nœuds sur le plancher océanique, échosondeur, sonar latéral, levés gravimétriques et magnétiques.
Emplacement (étendue géographique)	Est, nord et sud de Terre-Neuve
Portée temporelle	Entre le 1 ^{er} mai et le 30 novembre 2016 jusqu'en 2025
Date de remise de la description du projet	3 novembre 2015
Date de publication du document d'orientation	21 décembre 2015

Coordonnatrice de l'EE Est-ce qu'une détermination de l'importance des effets négatifs sur l'environnement a été effectuée sur ce projet par le passé?
(Cocher une seule réponse) OUI NON

Numéro de dossier : 34006-020-001		
Documents évalués	Titre	Date
Rapport d'EE	<i>Évaluation environnementale du programme sismique extracôtier sur la côte est de Seitel, 2016 à 2025</i>	26 février 2016
EE définitive ou addenda	<i>Addenda à l'évaluation environnementale du programme sismique extracôtier sur la côte est de Seitel, 2016 à 2025</i>	6 décembre 2016
Détermination de l'importance des effets négatifs sur l'environnement		
<p><input checked="" type="checkbox"/> Le projet ne provoquera probablement pas d'effet négatif important sur l'environnement.</p> <p>Le projet provoquera probablement des effets négatifs importants sur l'environnement qu'on ne peut pas justifier dans les circonstances.</p> <p>Le projet provoquera probablement des effets négatifs importants sur l'environnement qu'on peut justifier dans les circonstances.</p> <p>On ignore si le projet entraînera des effets négatifs importants sur l'environnement ou des préoccupations publiques justifiant une référence à un médiateur ou un comité de révision.</p>		

MINISTÈRES/ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX CONCERNÉS

√ Pêches et Océans Canada
√ Environnement et Changement climatique Canada
√ Défense nationale
√ Transports Canada
√ Santé Canada
√ Ressources naturelles Canada
√ Pêches et Aquaculture de T.-N.-L.
√ Environnement et Changement climatique de T.-N.-L.
√ Ressources naturelles de T.-N.-L.
√ Gouvernement du Nunatsiavut
√ Autre (One Ocean, FFAW-Unifor, Ocean Choice International, Association of Seafood Producers, Conseil des allocations aux entreprises d'exploitation du poisson de fond)

CONDITIONS RECOMMANDÉES AUX FINS D'AUTORISATION

En tant que condition d'autorisation, l'exploitant devra mettre en œuvre et honorer les mesures d'atténuation et engagements pris lors de l'évaluation environnementale.

On recommande que les conditions suivantes soient jointes aux autorisations accordées par C-TNLOHE pour le programme, comme on l'indique dans les rapports d'évaluation environnementale dont on fait référence ci-dessus.

- *L'exploitant doit effectuer la mise en œuvre, ou faire procéder à la mise en œuvre, des politiques, pratiques, recommandations et procédures pour la protection de l'environnement présentées ou mentionnées dans la demande et dans l'évaluation environnementale du programme sismique extracôtier sur la côte est de Seitel, 2016 à 2025 (LGL Limited, février 2016) et l'addenda à l'évaluation environnementale du programme sismique extracôtier sur la côte est de Seitel, 2016 à 2025 (LGL Limited, décembre 2016).*
- *L'exploitant, ou ses entrepreneurs, doivent mettre l'ensemble de canons à air sismique à l'arrêt en cas d'observation d'un mammifère marin ou d'une tortue marine figurant sur la liste des **espèces en voie de disparition ou menacées** (conformément à l'annexe 1 de la LEP) dans la zone de sécurité lors des procédures d'accélération ou lorsque l'ensemble de canons à air est actif. La zone de sécurité doit avoir un rayon d'au moins 500 mètres, mesuré depuis le centre du ou des ensembles de canons à air.*
- *Au plus tard le 31 janvier de l'année civile suivante, l'exploitant doit remettre un rapport à C-TNLOHE qui décrit la progression, dont les effets environnementaux potentiels, la mise en place de mesures d'atténuation et les possibilités propres aux Inuits. Il doit notamment comprendre des copies des rapports des agents de liaison des pêches (ALP), des observateurs de mammifères marins (OMM) et des observateurs d'oiseaux de mer produits pendant le programme.*

SIGNATURE

Copie originale signée par Elizabeth Young

Coordonnatrice de l'EE

9 janvier 2017

Copie originale signée par Dave Burley

Directeur des affaires environnementales

9 janvier 2017